

mai 2012

# La Gazette

L'affichette de l'Union de Quartier

de l'île Verte

Salle Polyvalente des Vignes - Square Henri Huchon  
3 bis avenue Maréchal Randon - 38000 Grenoble

e-mail : [ile.verte@laposte.net](mailto:ile.verte@laposte.net)

Internet : <http://uqiv.free.fr>

## Editorial

Ces quelques mots pour vous saluer tous.

Alors que la nature reprend ses droits avec vigueur et que nous avons à l'heure où cette gazette sort validé des choix importants (et ce même si ce n'est pas l'élection qui fait la démocratie ;-), la population de l'île Verte évolue doucement, de nouvelles têtes apparaissent, tandis que nos enfants grandissent.

Alors essayons chacun de faire en sorte que nous vivions tous bien ensemble.

Plus concrètement, nous vous rappelons que l'Union de Quartier est au service des habitants du quartier, nouveaux comme anciens, et nous vous invitons à nous contacter pour toute question (nos coordonnées ci-dessus).

Nous vous invitons également à nous rejoindre. L'Union de Quartier est une association loi de 1901 qui a pour objet :

- \_ la défense des intérêts de sa population et l'amélioration de son cadre de vie
- \_ l'information des habitants du quartier sur tout ce qui touche, directement ou indirectement, leur cadre de vie
- \_ La concertation avec les élus locaux, services municipaux ou autres instances publiques.

Cordialement

Gilbert HAMM, président

## Composition du nouveau bureau de l'Union de Quartier

Gilbert Hamm : président, Claude Roby : vice président, Eve de Rosny : trésorière et présidente de la commission information, Alexandre Lefebvre : secrétaire, Marie Perrier : secrétaire adjointe, Marie-France Calvé : présidente de la commission des personnes, Claude Gilet : présidente de la commission environnement, Lilian Paturaud : président de la commission animations festives

## Club Ravier Piquet

Le Club Ravier Piquet, 14 rue de la Magnanerie à l'île Verte, est ouvert aux retraités, jeunes et moins jeunes, le mardi et le jeudi de 15h à 17h30.

Le mardi, cours de gymnastique de 14h à 15h. **Appel à participants** : nous souhaiterions qu'à la rentrée le cours s'étoffe un peu afin de pouvoir le garder.

Nos activités régulières : club lecture, scrabble, cartes, rencontres.

Nos sorties :

- Fin avril au Château de Vallin dans les Vals du Dauphiné.
- Le dimanche 13 mai 2012, Fête des Clubs de Grenoble à Theys.
- Le jeudi 24 mai 2012, à Royans dans le Vercors, le bateau à roue et le jardin des Fontaines.
- En juin, sortie en montagne.
- Pendant les vacances d'été, le Club sera ouvert tous les jeudis de 15h à 17h.
- Une fois par mois, nous recevons une esthéticienne pour la santé "morale" de ces dames.

Madeleine Laurent

## Le comité consultatif de secteur 2 se relance

Le CCS est une création du conseil municipal et il regroupe des habitants motivés pour réfléchir et donner leurs avis sur les questions intéressant le secteur : urbanisme, déplacements, nuisances sonores et nocturnes... Le CCS peut être sollicité par le maire pour donner un avis sur un dossier important. Il peut aussi s'autosaisir d'un sujet et transmettre ses réflexions au maire. Tous les 3 ans, le CCS doit relancer son action et appeler les habitants à venir renforcer son activité. **Toutes les bonnes volontés sont acceptées.** Le rythme des réunions est variable, environ une tous les deux mois, mais avec des groupes de travail qui peuvent se réunir plus souvent suivant leur propre volonté. C'est un lieu de réflexion et de formation sur de nombreux dossiers.

Voici les dates des deux prochaines réunions où seront présentées les actions du CCS2 et son prochain programme de travail et la désignation de ses animateurs : coprésident habitant et bureau. L'élu coprésident est Alain Pilaud.

jeudi 10 mai à 19 h • La Plateforme, 9 place de Verdun  
jeudi 14 juin à 18 h 30 • Hôtel de Ville, 11 bd. Jean-Pain



### Nouvelles des commerçants

Bienvenue au **Pressing Ecologique Edelweiss**, au 23 avenue Maréchal Randon !

Martine vous y accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h, et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

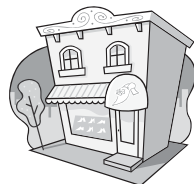
Contacts : 04 76 51 13 16 et [www.edelweiss-pressing.fr](http://www.edelweiss-pressing.fr)

La terrasse d'**Aroma Pizza**, au 63 rue Bizanet, est maintenant ouverte le midi du mardi au vendredi. De plus, Aroma Pizza met en place le midi un service de livraison aux entreprises des environs.

Le printemps étant arrivé et les barbecues au rendez-vous, le **traiteur Le Chouan**, an 26 avenue Maréchal Randon, vous propose une gamme variée de saucisses (merguez, godiveaux, saucisses aux herbes, indiennes, espagnoles), ainsi que grillades et côtes de porc, et sa nouvelle gamme de plats cuisinés et salades printanières.

Installé depuis 1988 au 22 avenue Maréchal Randon, **la société Ile Verte Immobilier** vient de rénover entièrement ses bureaux. La tradition familiale continue, Vanessa BORGHI vient de rejoindre son père Jean-Noël à la direction de la société.

Alexandre Lefebvre et Gilbert Hamm



### Kermesse de l'école Paul Bert

La kermesse annuelle de l'école Paul Bert aura lieu le **vendredi 22 juin** à partir de 17h30. Ne soyez pas étonnés de voir arriver des enfants à votre porte pour vendre des tickets de tombola afin de financer la coopérative scolaire.



### Ciné famille le vendredi 15 juin : "Une vie de Chat"



La commission animations festives de l'Union de Quartier organise à nouveau cette année le ciné famille en plein air dans la cour de l'école Paul Bert le **vendredi 15 juin**, à partir de 19h30.

En première partie de soirée : animations, vente de nourriture et boissons, groupes de musique.

A la tombée de la nuit, projection du film d'animation "Une vie de chat" de Jean-Loup Felicioli et Alain Gagnol. A partir de 6 ans.

"Dino est un chat qui partage sa vie entre deux maisons. Le jour, il vit avec Zoé, la fillette d'une commissaire de police. La nuit, il escalade les toits de Paris en compagnie de Nico, un cambrioleur d'une grande habileté."

**Attention cette année, crise oblige, chacun apporte sa chaise !**



Nous sommes à la recherche de témoignages sur Aimée Chagnard qui habitait 39 rue Bizanet et a beaucoup œuvré pour la vie sociale du quartier. L'objectif de la récolte de ces témoignages sera de proposer son nom pour la rue nouvellement créée au niveau de la Zac Blanche Monier qui part du chemin de ronde et longe le cimetière.

Rue  
Aimée  
Chagnard ?

### Annonce

La chorale Mélisande annonce son exil définitif à La Tronche faute de salle et de réponse de la mairie de Grenoble à ses appels.





## Histoire de boîte aux lettres (suite)

Nous avons terminé le 1er épisode par l'annonce de notre courrier à la Direction grenobloise de La Poste. La réponse fut un refus catégorique de réinstaller la boîte aux lettres enlevée rue Menon. La justification de ce refus étant contestable, nous avons adressé un second courrier à la Direction de Grenoble. Nous avons obtenu une réponse téléphonique tout aussi négative par laquelle nous avons appris que la boîte aux lettres de la rue Menon était condamnée à quitter son trottoir tôt ou tard. La raison invoquée est le « manque de rentabilité » de cette installation qui ne « produisait » que 3 à 10 lettres par jour en moyenne (certaines boîtes aux lettres « produisent » plusieurs centaines de lettres par jour). Pour la Direction de La Poste il est donc hors de question de remettre une boîte aux lettres au carrefour Menon/Lachmann comme nous le demandons.

Les responsables de La Poste contactés confirment que les **particuliers** peuvent remettre leur courrier affranchi aux facteurs et factrices pour le départ. Dans un immeuble, il serait même possible de demander au préposé de sonner à l'appartement pour prendre livraison d'un courrier prêt à partir en mettant un mot sur sa boîte aux lettres. Cet avis des responsables locaux de La Poste contredit ce qui est écrit dans la revue « Facteurs! » de janvier 2012 : « **Le facteur ne doit pas prendre en charge le courrier affranchi de particuliers, en cours de distribution** » (Vincent Grall, direction de la distribution et de la conduite du changement). Nous nous sommes donc adressés à des représentants des facteurs grenoblois pour sortir de cette contradiction.

Nous avons appris que la planification des tournées à la seconde près ne permettait plus de rendre les services évoqués par la Direction! De surcroît, les changements de facteurs que nous avons pu observer détruisent la convivialité légendaire qui prévalait entre le préposé et les habitants. Ce nouveau fonctionnement, censé accroître la rentabilité du service de distribution, engendre un « mal être au travail » pour ces hommes et ces femmes qui aimeraient bien rendre les services légitimes qui leur sont demandés.

Suppression des petits bureaux de Poste dans les campagnes, des boîtes aux lettres non rentables en ville et extinction des rapports humains pendant les tournées caractérisent l'évolution actuelle de La Poste. Il semble que cette institution soit gérée par un tableur informatisé, à l'image de l'entreprise France Telecom deux ans auparavant. Pour aller dans ce sens nous pourrions demander une ristourne pour contribution à la rentabilité chaque fois que nous déposons du courrier dans les boîtes aux lettres de La Poste! Mais il doit bien y avoir moyen de retrouver un service public efficace, humain et économe...

Claude Roby

## Une nouvelle association, « Vivre à Grenoble », est née

Cette association a vu le jour il y a quelques mois à la suite d'un regroupement de plusieurs collectifs d'habitants de Grenoble. Ces collectifs s'étaient créés spontanément en ressentant la nécessité d'agir après trois années de mise en place de nombreux projets et opérations en matière de logement et d'urbanisme. Ils s'étaient créés dans le but de diffuser l'avis des habitants ainsi que pour faire des propositions et amender les projets de la mairie et des divers opérateurs.

Ce regroupement est donc maintenant organisé en une association régie par la loi de 1901. Elle se donne la mission de défendre un urbanisme raisonnable et une vraie démocratie locale pour que Grenoble soit une ville agréable pour tous. Elle s'élève en particulier contre une densité extrême sur des opérations immobilières qui conduisent à la disparition de sites historiques. Elle demande notamment l'arrêt de certaines démolitions (Arlequin, GRETA Berriat...), la révision des grands projets d'urbanisme actuels (Esplanade, Presqu'île, Flaubert...) ainsi qu'une refonte complète du Plan Local d'Urbanisme.

Font partie de cette association les collectifs d'habitants de Berriat, l'Esplanade, Route de Lyon, Flaubert, Vivre en Ville, Eaux Claires, Capuche, Villeneuve... La liste n'est pas exhaustive et continue de s'allonger.

Pour plus d'informations : adresse :  
32 rue Honoré de Balzac 38100 Grenoble  
Mail : [contact@vivreagrenoble.fr](mailto:contact@vivreagrenoble.fr)  
Site : [www.vivreagrenoble.fr](http://www.vivreagrenoble.fr)

Marie Perrier



## READY ?

Lancé à l'automne 2011, les ateliers READY prennent de l'ampleur !  
READY : Réflexes Energie A Domicile !

Vous souhaitez passer une soirée conviviale avec vos amis, collègues ou voisins pour parler des gestes économes ? Pourquoi ne pas organiser chez vous un atelier READY ?

Le principe est simple : vous invitez chez vous un groupe de connaissances (6-12 personnes) et un conseiller énergie de l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) vient animer gratuitement l'atelier.

L'idée est d'échanger sur les économies d'énergie que l'on peut faire à la maison (sans investissements conséquents) à partir de démonstrations, de manipulations et d'installations de différents matériels économes par les participants. Le tout autour d'un thé ou d'un apéro dînatoire accompagnés d'une bonne ambiance !

Alors, pour adopter vous aussi les réflexes économes dans la bonne humeur et les partager entre amis, contactez-nous au 04.76.00.19.09 ou par mail : [natacha.fejoz@alec-grenoble.org](mailto:natacha.fejoz@alec-grenoble.org)

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à faire un tour sur notre site internet : <http://www.alec-grenoble.org/213-atelier-ready.htm>

Et pour voir à quoi ressemble un atelier READY, allez sur [http://www.france5.fr/oeil-et-la-main/?page=emission&id\\_article=2831](http://www.france5.fr/oeil-et-la-main/?page=emission&id_article=2831) :

Une équipe de France 5 a suivi le déroulement d'un atelier à Grenoble pour la réalisation de l'émission "L'oeil et la main" sur le thème "Doucelement les Watts !"



Frédéric Roux-Sibillon

## Le SCoT

Vous habitez en ville et vous n'aimez pas voir votre quartier se densifier ? Vous appréciez la nature et les produits agricoles locaux ? Vous vous énervez dans les bouchons matin et soir ? Vous ne trouvez pas de place de stationnement ? Vous désirez le développement des transports en commun ? Alors comment concilier la qualité de la vie en ville et la lutte contre l'étalement urbain qui gaspille des terrains agricoles et naturels, et allonge les trajets polluants en automobile ? C'est un exemple des problèmes qui apparaissent dans les documents du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Un diagnostic complet des atouts et des difficultés de la Région Urbaine Grenobloise y sont présentés, ainsi que les politiques à mettre en œuvre et les prescriptions appelées à avoir valeur de loi. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Plan de Déplacements Urbains (PDU) devront s'y conformer. Aujourd'hui, le document est terminé, et sera présenté à l'enquête publique du 4 mai au 4 juillet. Nous vous invitons à le lire et à exprimer vos critiques et vos souhaits.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter les sites suivants :  
[www.scot-region-grenoble.org](http://www.scot-region-grenoble.org)  
[www.scotparticipatif.org](http://www.scotparticipatif.org)

Le dossier d'enquête publique peut être consulté :

- A la mairie du lundi au vendredi de 8h à 17h50.
- Dans les locaux de l'EP SCoT 21 rue Lesdiguières du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 14h à 18h
- Au siège CA Grenoble Alpes Métropole 3 rue Malakoff le Forum du lundi au jeudi de 8h à 17h30, le vendredi de 8h à 17h

Claude Gilet



Source : EP-SCoT



## Questions aux élus (Assemblée générale du 30 janvier 2012)

**Étaient présents:** Jacques Chiron, Christophe Claude, Geneviève Fioraso, Pascal Garcia, Philippe de Longevialle, Laure Masson, Céline Mathieu, Alain Pilaud.

### LES INCIVILITÉS

*Quelles sont les statistiques récentes de la délinquance sur Grenoble et l'Île Verte ? Quelles sont les mesures prises par la ville pour enrayer une éventuelle dégradation ?*

**Alain Pilaud :** Il n'y a pas de statistiques spécifiques sur un quartier, mais à une échelle plus grande. Il faut se référer à la conférence de presse du Préfet. On voit une légère baisse des faits délictueux sur les biens et sur les personnes sauf dans les familles. Les cambriolages et les agressions violentes pour vol ont augmenté. Il y a des incivilités dans les parcs. L'été, la police municipale passe plus souvent, et une équipe de nuit tourne jusqu'à 2 h du matin, surtout en centre ville et sur appel. L'hiver, la tournée se termine à 23 h. Les équipes de journée ont été augmentées et rédigent des fiches de mission qui sont étudiées tous les 15 jours dans des commissions de tranquillité publique comprenant de nombreux acteurs : CODASE, MJC, Maisons des Habitants, antennes Mairie... Ces commissions permettent d'ajuster la présence policière.

### LES DÉCHETS ENCOMBRANTS

*Quel est le partage des tâches entre ville de Grenoble et Métro pour la propreté urbaine ? Comment la municipalité peut-elle aider les Grenoblois à ce sujet ?*

**Alain Pilaud :** La Ville s'occupe de la propreté des rues et des trottoirs, et la Métro des ordures ménagères et des gros encombrants sauvages. Il faut contacter le « Fil Vert » de la ville de Grenoble, la Propreté Urbaine, qui demande à la Métro d'enlever l'encombrant. Celui-ci ne sera pas enlevé immédiatement, et des entreprises de services à la personne pourront aussi les apporter à la déchetterie.

**Laure Masson :** Il n'y a pas de service d'enlèvement des encombrants. Dans le cadre d'un plan intercommunal, la Métro a choisi d'implanter une déchetterie accessible par chacun dans un rayon de 10 minutes en voiture, avec une taille critique permettant plus de tri et plus de tonnage.

Pour les habitants, cela ne résout pas le problème des gens non motorisés.

### DÉCHARGE SAUVAGE

*Le Conseil Général a acheté une maison rue Fortuné Ferrini dans la perspective de la construction de la Rocade Nord. Depuis l'annulation des travaux, elle est squattée par des Roms qui accumulent des ordures sur la berge de l'Isère. Un dossier avec des photos est remis aux élus. Quelle action envisagez-vous ?*

**Alain Pilaud,** Conseiller Général, accepte ce dossier. Le Préfet doit s'occuper de l'accueil des résidents étrangers en sollicitant la Ville pour leur hébergement. Il a mis en place un dispositif d'accueil hivernal. N'oublions pas que ces gens souffrent de conditions de vie très difficiles.

**Laure Masson** rappelle que les collectivités travaillent avec des associations comme Roms Action qui peut intervenir.

**Geneviève Fioraso** connaît ce problème puisqu'il est d'ordre général pour les flux migratoires en Europe. L'obtention du statut de demandeur d'asile est long et compliqué et les communes se renvoient la balle.

### VOIRIE ET CIRCULATION

*Pourquoi le responsable de la voirie a-t-il abandonné les riverains de la rue Blanche Monier ? Pourquoi faut-il mobiliser un quartier pour obtenir un dialogue sur un problème concret de vie quotidienne ? Le passage protégé mis en place le 16 janvier est d'accès difficile.*

**Jacques Chiron :** Il fallait construire trois immeubles en un temps très court. Le promoteur ne savait pas comment aménager un passage sur ce chantier très actif. Les propriétaires du Robinson n'ont pas voulu ouvrir leur portillon et la Ville ne pouvait pas les obliger à le faire. En attendant que GEG ait construit un transformateur, le passage étroit sera encore là pour quelques mois. Il aurait fallu un gardiennage pour ouvrir une troisième porte au cimetière, les services ne sont pas arrivés à trouver une solution, et certaines personnes avaient peur que des cyclistes circulent dans les allées. Les services ont fait « le gros dos », et la mairie a manqué de communication envers les habitants.

**Une habitante du Robinson** explique que tout le monde utilisait le portillon, même avec des vélos et des motos, que des petits farceurs éteignaient le chauffage et l'eau chaude et que les frais des dégradations se sont élevés à plus de 2000 Euros.

**Un habitant :** La gestion calamiteuse de la Mairie pousse les habitants à se bagarrer. Le privé a eu la priorité sur le public au mépris des riverains. Le passage actuel est peu accessible.

**Alain Pilaud** a mis la pression sur le promoteur pour mettre un passage le plus vite possible, dès que la sécurité l'a permis. Les habitants du Robinson étaient dans leur droit pour fermer leur portillon. Il y a 30 ans, un droit de passage longeait la clôture, mais il a été abandonné par la municipalité précédente et un poste EDF a été installé. Le propriétaire est d'accord pour négocier le passage, mais refuse les mobylettes. On reverra cette question après la livraison des immeubles et les travaux d'EDF. Le droit de passage sera maintenu sur les autres lots.

*Rue Linné et rue Émile Ducros, où en est le projet d'expérimentation évoqué lors du tour de quartier ? Les riverains seront-ils conviés à donner leur avis ?*

**Pascal Garcia** : Il s'agit de gérer le problème de cohabitation entre les piétons et les voitures. C'est à l'étude, on peut proposer une zone de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h et où les piétons sont prioritaires, comme cela a été essayé dans le secteur 1, où cela fonctionne bien.

**Alain Pilaud** : Les services travaillent sur une étude avec deux propositions, qui seront présentées aux habitants au prochain tour de quartier, sur place et s'il y a un doute, on fera une réunion sur plan.

**Jacques Chiron** : Les zones de rencontre ont été inventées par l'ADTC, et sont mises en place par le Code de la Rue national. A noter également que le tourne à droite au feu rouge pour les vélos est maintenant autorisé au niveau national, et qu'une signalisation sera mise en place rapidement.

*Quelle est la planification prévue pour achever le passage en zone 30 de la partie Nord du quartier? La mairie de Grenoble renonce t-elle toujours à une signalisation plus visible en entrée et dans les zones 30?*

**Jacques Chiron** : Le secteur en zone 30 est conforme avec les règles de la Ville. De nombreux aménagements ont déjà été faits : potelets, entrées, arceaux vélos. La Ville a 240 km de rues à gérer et le service Voirie a du travail ailleurs.

**Pascal Garcia**, qui gère les travaux de proximité, rappelle que la Ville a un budget de 1 million d'Euros pour la totalité de son territoire pour les travaux de proximité.

**Un habitant** demande combien on a fait de contrôles de vitesses en 2011 sur le quartier.

**Alain Pilaud** : On a fait des contrôles à la lunette rue Bizanet, mais ça n'a rien donné. Les enregistrements fixes ont observé des voitures nettement au-dessus de 50 km/h.

*Pourquoi les services de voirie refusent-ils de placer des ralentisseurs en sortie de la place, avenue Maréchal Randon et rue Bizanet et de limiter la vitesse avenue maréchal Randon à 30 km/h? Plus généralement, pourquoi ces services privilégient-ils les automobilistes de passage au détriment des habitants du quartier?*

**Jacques Chiron** : On ne peut pas mettre un ralentisseur à chaque carrefour. L'avenue Maréchal Randon étant une route départementale, on n'a pas le droit d'y mettre des ralentisseurs (décision du département sur toutes les routes départementales), d'autant plus qu'il y passe des bus et des ambulances. La seule solution serait la pose de feux tricolores. En effet, les voitures forcent le passage au détriment des piétons.

## **URBANISATION**

### **Données statistiques :**

*Quelles sont, pour Grenoble et pour l'Île Verte (cimetière St Roch exclus) :*

*L'aire totale?*

*L'aire en pleine terre?*

*Le nombre d'habitants?*

*Le nombre de logements?*

**Philippe de Longevialle** : Grenoble couvre 1 846 ha, l'Île Verte 44 ha, sans compter le cimetière qui couvre 12 ha. Les espaces verts de pleine terre couvrent 16 ha et 36% de la surface à l'Île Verte, contre 24% à Grenoble. Il y a 29 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant, soit la même valeur pour Grenoble et pour l'Île Verte. L'Île Verte abrite 5 614 habitants, sur une population grenobloise de 156 659. Il y a 2 900 logements à l'Île Verte sur un total de 87 980 à Grenoble. En 10 ans, on y a construit 79 logements dont 30 sociaux. Il y a 281 permis de construire en cours dont 133 logements sociaux. Le taux de renouvellement est inférieur à celui de la ville et de la France.

### **Projet place du Grésivaudan :**

*De nombreux riverains, opposés au projet présenté en réunion publique fin 2010, ont déposé un recours en justice. Où en est le projet? Qui doit prendre une décision à présent?*

**Philippe de Longevialle** : Le recours déposé par les riverains est en cours d'instruction au Tribunal Administratif. L'association Vivre en Ville et les riverains seraient en contact avec le promoteur en vue d'un accord à l'amiable pour abaisser l'immeuble d'un étage et supprimer l'ascenseur à voitures.

### **Projet rue Bizanet :**

*Présenté en réunion publique le 15 décembre 2011, il a été contesté par de nombreux riverains. Le promoteur doit apporter des informations complémentaires sur l'impact environnemental: L'étude d'impact a-t-elle été faite? Qui est responsable du retour d'information vers les habitants? Une nouvelle rencontre est-elle planifiée?*

**Philippe de Longevialle** : L'étude d'ensoleillement a été faite et transmise à l'Union de Quartier. Une réunion de présentation des résultats aux riverains du projet est à programmer.

### **Rue de la Magnanerie :**

*Le bruit court que des promoteurs s'intéressent au terrain supportant le préfabriqué. La ville a-t-elle décidé de vendre le terrain de la Magnanerie? Si oui, quel est le projet prévu?*

**Philippe de Longevialle** : La SDH avait envisagé la construction d'un immeuble de logements sociaux sur ce terrain, mais ce n'est pas rentable, et il n'y a pas de projet actuellement.

### **Farconnet :**

*La salle polyvalente est fermée depuis 2007. Où en est le dossier BP/Farconnet? La ville a-t-elle décidé de vendre sa propriété? Si oui, quel est le projet de construction prévu?*

**Alain Pilaud** : BP n'a pas trouvé d'équilibre pour son projet. Il y aurait des problèmes de sécurité par rapport aux cuves. Tout est bloqué.

### **ZAC Blanche Monier :**

*Le projet comporte une salle polyvalente qui suscite déjà beaucoup de questions :*

*A quelle date sera t-elle disponible?*

*Quelle sera la capacité de la salle?*

*Qui est responsable du projet en mairie?*

*Quels sont les utilisateurs prévus?*

*L'Union de Quartier disposera t-elle d'un local?*

**Alain Pilaud** : Une partie du budget de 600 000 à 700 000 euros aurait dû venir du foncier de la Magnanerie. La Ville sera propriétaire et un collectif (Grenoble Habitat, le CCAS, l'élu de quartier) sera responsable. Deux tiers de la surface seront consacrés à l'animation enfants (240 m<sup>2</sup>), un tiers aux animations adultes (120 m<sup>2</sup>). Les travaux commencent bientôt pour 18 mois, la livraison étant prévue au printemps 2013.

#### **Rue Blanche Monier :**

*La construction de la ZAC a déjà bien transformé l'aspect des lieux. Quels sont les travaux en cours, ceux qui commencent et ceux qui sont prévus en 2012?*

**Philippe de Longevialle** : Les deux immeubles ACTIS (A4 et A5) sont presque finis et la voirie d'accès sera faite en février-mars. Fin 2012, les immeubles de Bouygues B4, B6 et B2 seront livrés. L'immeuble C1 de Grenoble Habitat démarre bientôt pour une livraison au printemps 2013. Pour la partie activités en bout de ZAC, l'appel d'offre a lieu en février pour des bâtiments R+1 et R+2, les permis de construire seront délivrés cet été et cet automne, et la livraison sera pour début 2014.

L'impasse qui ira du chemin de Halage parallèlement à la rue Blanche Monier (avec un débouché pour les piétons et les cycles) n'a pas encore de nom.

#### **Parc de l'Île verte :**

*Ce grand parc, très fréquenté aux beaux jours, pourrait être embelli. Quand sera posé le nouveau portillon de l'aire de jeux (tour de quartier du 14 septembre 2011)? Qu'en est-il du projet de transformation du bassin (projet du 8 février 2010)?*

**Alain Pilaud** : Il y aura une seule entrée sur l'aire de jeu des petits, celle sur la rue sera fermée. (D'après un habitant, le portillon est trop facilement ouvert par un enfant). On peut mettre de la terre dans le bassin mais on cherchait aussi une autre solution, un espace de skate par exemple. Rien n'est encore arrêté.

Le terrain multisports dans la cour de l'école Paul Bert est victime de son succès, il attire d'autres personnes que les enfants du quartier. Il doit être mieux géré pour la tranquillité publique. Une société privée pourrait assurer les ouvertures/fermetures si on ne trouve pas d'autre solution. [Note : la mairie s'était engagée en mars 2011 à trouver une solution afin d'ouvrir et fermer le terrain multisports le soir et les week-ends pour les vacances de printemps 2011].

#### **DIVERS**

**Une habitante** se plaint des sirènes d'ambulances la nuit, alors que le trafic ne le justifie pas. Jacques Chiron prend cela en considération.

**Un habitant** signale deux enquêtes publiques en cours pour une révision simplifiée du PLU et demande si certains points intéressent le quartier.

**Philippe de Longevialle** : Cette correction de certains éléments du PLU ne s'applique qu'à l'Esplanade. L'Île Verte n'est pas concernée.

#### **LE STATIONNEMENT**

*L'Union de Quartier ne souhaite pas s'occuper seule de l'enquête et du vote pour un stationnement payant. Comment travailler avec la Mairie ?*

**Jacques Chiron** : Cela se fait à la demande des Unions de Quartier. Si l'impact sur la vie économique et la qualité de vie des habitants est trop important, la Ville prend la décision. Sinon, elle aide à faire l'enquête et prend la décision avec l'Union de Quartier. Le projet Saint Laurent conduira à y mettre en place une zone violette, et la Ville fera payer le stationnement dans la partie de notre quartier proche de Saint Laurent. Le système de disque bleu coûte à la Ville, alors que le stationnement payant a un bilan neutre.

**Geneviève Fioraso** : Il faut distinguer consultation et concertation.

Claude Gilet

## **Le tour de Quartier de l'Île Verte Le 9 février 2012**

Les demandes des habitants sont en caractères ordinaires et les réponses de la Mairie sont en italiques. (Entre parenthèses, la situation en avril). En raison du froid glacial, le Tour de Quartier a été écourté et s'est terminé à la salle polyvalente des Vignes.

Rue Aimon de Chissé : Il n'y a pas de place « Handicapés » et les voitures des patients peuvent être mises en fourrière. Les jours d'école, une concierge s'occupe des ouvertures du terrain multisports, mais que faire le reste du temps ? Faut-il payer une société de gardiennage, car la MJC investit peu sur ce terrain. (Le problème des incivilités et des nuisances liées à l'usage sau-

vage du terrain multisports n'est toujours pas réglé).

Rue Ernest Calvat : Les camions du chantier sur l'emplacement de Grenoble Solidarité circulent dans les deux sens. Cela passera en Commission Circulation. Le circuit serait en sens unique en rentrant rue Aimon de Chissé et en repartant rue Ernest Calvat.

Rue Blanche Monier : Les accès en pente au passage

piétons sont dangereux pour les personnes à mobilité réduite. Il est impossible d'utiliser un déambulateur. On demandera au promoteur de mettre des rampes moins pentues et une main courante. (Le passage piétons sera encore fermé pour 4 semaines). Pour signaler le cul-de-sac automobile, on lui demandera aussi de poser un panneau d'impasse bien visible. Et il devra aussi nettoyer la rue (toujours en attente. La rue est devenue le parking des artisans intervenant sur le chantier, avec une cohabitation difficile et une insécurité pour les piétons).

Rue Émile Ducros : Il est interdit de stationner sur les trottoirs. On pourra les libérer en posant des potelets. On choisira un seul côté de stationnement, celui qui offre le plus de places. Cette zone sera traitée avec les permis de construire en cours. On pourra aussi faire du stationnement alterné pour rendre la rue sinueuse et casser la vitesse. Les camions poubelles ayant des difficultés à prendre le virage de la rue Linné, il serait possible d'utiliser des véhicules plus petits qui viendraient le soir. Au croisement avec la rue Bizanet, on peut faire des mesures de vitesses et reculer le stationnement dans la rue pour assurer plus de visibilité. (Le permis de construire aux 8 et 10 a été retiré).

Rue Linné : Si on autorise le stationnement côté nord seulement, on perd une douzaine de places. Si on laisse stationner des deux côtés sur la chaussée, et non sur les trottoirs comme aujourd'hui, le camion de ramassage des ordures ne passera plus. Il faudra donc supprimer des places. On en viendra à passer en zone violette pour éviter les voitures des pendulaires, avec abonnement résident à 12 Euros par mois.

Parc des Trois Tours : Il y a un petit retour au pied de l'immeuble en face du parc. Le passage piétons est matérialisé, mais pas les 4 places de parking et l'accès a été modifié, sans gêner les enfants qui vont à la cantine. La construction du Pythagore a enlevé des places de stationnement et un niveau de parking a été supprimé dans le bâtiment. On rajoutera les 4 places de stationnement. Le ralentisseur matérialise la traversée piétonne. Les deux WC ont été réparés, celui de la rue Aimon de Chissé ne

fonctionne plus. La signalétique sera refaite dans le parc. Au prochain Tour de Quartier, le schéma des WC publics sera communiqué. Une convention assure des toilettes propres pour 17 à 25000 Euros par an. Le parc de jeux sera fermé côté rue, et le portillon actuel qui s'ouvre trop facilement sera modifié.

Dans les parkings, il y a un problème de propreté entre les voitures. Deux agents travaillent en équipe, un qui court et balaie, et un qui conduit la balayeuse et ramasse les ordures. D'autres agents circulent avec des tombereaux. C'est un travail pénible.

Rue Ravier Piquet : Le stationnement est interdit devant le labo de la boulangerie alors que le boulanger voudrait une place de livraison. Peut-on supprimer cette interdiction ? Une place de livraison n'est pas la garantie qu'elle ne sera pas occupée. Il faut renforcer la signalétique. La plaque de rue qui a disparu sera remplacée. Pour éviter que les automobilistes évitent la file avenue Maréchal Randon en prenant la rue à toute vitesse, faut-il inverser le sens de circulation ?

Rue Lachmann : Au carrefour de la rue Mortillet, la visibilité est cachée par le bac à verres. Pourrait-on le déplacer vers le garage hélicoïdal ? Il faut 10 m de hauteur libre au-dessus du bac pour pouvoir le vider.

Rue Dupont-Lavilette : Deux voitures stationnent sur le passage piétons. On mettra deux potelets (ceux du carrefour Duprey-Tarillon ont été posés par erreur).

Rue Menon : On ne peut pas mettre de panneau « Zone 30 » à gauche en prenant la rue Menon (côté Hermitage) car cela voudrait dire que la rue est à sens unique alors qu'elle est à double sens. La Ville ne peut pas poser de panneaux plus grands car elle a un marché en cours.

La Mairie nous envoie une fiche avec un relevé des demandes des habitants et des réponses des services concernés. Une seule réalisation a été faite : la matérialisation des plateaux d'entrées dans les zones 30 et le rapprochement des panneaux de signalisation près des intersections. Tout le reste est « en cours ».

Claude Gilet

Nous avons eu l'immense tristesse d'apprendre le décès d'Irène Burke. Sa disparition aussi discrète qu'inattendue nous trouble profondément. Membre de l'Union de Quartier depuis plusieurs années elle participait activement aux conseils d'administration et aux assemblées générales. Nous garderons d'elle le souvenir d'une personne douce, attentive aux autres, concernée par la vie publique et le vivre ensemble dans notre quartier. Son joli accent nous réjouissait tous. Toutes nos pensées vont à sa famille.

POUR ADRESSER (OU RENOUVELLER) VOTRE ADHESION

UNION DE QUARTIER DE L'ILE VERTE 3 bis avenue Maréchal Randon -  
Square Henri Huchon - 38000 Grenoble

Nom ..... Prénom.....

Adresse.....

.....

Courriel : .....

ADHERE à L'UNION de QUARTIER de l'Ile Verte et vous remets ci-joint le montant de ma cotisation de 10 euros par Chèque Bancaire (à l'ordre de l'Union de Quartier) ou en espèces.

Fait à Grenoble le ..... Signature

Les associations sont les bienvenues pour adhérer à l'Union de Quartier et ainsi soutenir notre action !